

Présentation du dispositif

Un outil de référence



SANTÉ



INCENDIE / EXPLOSION



ENVIRONNEMENT

Seirich aide les entreprises à évaluer les risques liés à leurs produits chimiques et les informe sur les démarches de prévention et leurs obligations réglementaires.

Il a été développé en France dans le cadre d'un partenariat entre des acteurs publics et professionnels. Depuis 2015, plus de 30 000 entreprises de tous secteurs ont déjà adopté Seirich.

Ce logiciel, proposé en téléchargement et utilisation libres, est régulièrement mis à jour et amélioré, suite aux évolutions réglementaires et aux retours d'expérience.

Un logiciel téléchargeable et utilisable librement



Un outil tous publics, avec plusieurs niveaux d'utilisation

Le logiciel Seirich a été pensé et développé pour s'adapter aux besoins des entreprises. Il propose ainsi plusieurs niveaux :

- ▶ **Niveau 1 :** débutant n'ayant pas ou peu de compétences en prévention des risques chimiques
- ▶ **Niveau 2 :** intermédiaire qui connaît la démarche d'évaluation des risques chimiques
- ▶ **Niveau 3 :** expert capable d'utiliser des outils de modélisation plus sophistiqués, d'analyser des résultats de mesures...

Un site web dédié: www.seirich.fr

- ▶ Informations pour découvrir la démarche
- ▶ Quiz pour tester ses connaissances et choisir le niveau d'utilisation de Seirich qui convient le mieux
- ▶ Tutoriels pour l'utilisation du logiciel
- ▶ Aide au repérage par secteur d'activité avec les produits et les substances les plus fréquemment rencontrés
- ▶ Foire aux questions et rubrique « contact »

Des référents en région pour accompagner, conseiller et former les entreprises

Les partenaires de Seirich disposent d'un réseau important de référents régionaux, complétés par des référents dans les services de prévention et de santé au travail.

Pour les connaître, contactez le service prévention de votre Carsat ou votre fédération professionnelle partenaire !

- ▶ Aide à la réalisation d'un inventaire des produits étiquetés et des agents chimiques dangereux émis par les procédés (fumées de soudage, poussières...)
- ▶ Hiérarchisation des priorités d'actions
- ▶ Évaluation des risques aux postes de travail, informations réglementaires et techniques
- ▶ Prise en compte des équipements de protection individuelle (EPI)
- ▶ Tableaux de bord pour synthétiser les résultats des évaluations
- ▶ Création et suivi d'un plan d'actions de prévention dans l'entreprise
- ▶ Simulations pour tester l'impact d'une substitution de produit ou d'une modification de procédé
- ▶ Élaboration de documents type notices de postes, étiquettes en cas de reconditionnement de produit, traçabilité collective des expositions professionnelles...
- ▶ Import, mise à jour et export de données



Des référents mobilisés au niveau national et régional.